CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E54914** **VALABLE JUSQU'AU** **23/07/2026**

ÉDITÉ LE **01/07/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1990
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/10/1990
Capital : 140 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VITTEL B 379813751

Siret : **379 813 751** **00045**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 884154 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD batisur 11310876104

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 77520731

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Raison sociale : **MATHIS-PHILIP**

177 RUE DE LA CROISETTE
88800 VITTEL

Téléphone : 03 29 08 01 02 **Fax :**
Portable : 06 31 62 36 41

Site Internet :
E-mail : contact@mathisetphilip.com

Responsabilité légale :
CEHOSIE (810 531 590) / SACHOT OLIVIER PRÉSIDENT

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	26/06/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	22/06/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	26/06/2025
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	28/02/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	26/06/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	26/06/2025
o Panneaux solaires photovoltaïques	28/02/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.